

Affaire Jacques Baud : entre sanctions européennes et réaction tardive de la Suisse

Eric Bertinat - L'inscription de Jacques Baud sur une liste de sanctions décidée par l'Union européenne a déclenché un débat très discret et superficiel dans la presse mainstream sur la liberté d'expression, l'État de droit et le fonctionnement politique de l'UE. Tandis que certains médias ont présenté l'ancien officier du renseignement suisse comme un relais d'un discours «pro-Poutine», d'autres ont choisi le silence. Une attitude d'autant plus frappante que la presse occidentale s'était mobilisée sans délai lorsque l'ancien commissaire européen Thierry Breton avait, lui, été placé sur une liste noire américaine.

Les explications de Jacques Baud

Dans une interview accordée le 6 janvier 2026 à la chaîne YouTube *Host of Dialogue Works*, Jacques Baud a livré sa lecture de l'affaire. Il affirme ne pas être la véritable cible des sanctions européennes, mais plutôt un «dommage collatéral» d'une opération politique visant selon lui Xavier Moreau, citoyen franco-russe vivant à Moscou et lié à des médias russes.

D'après Jacques Baud, sanctionner directement un ressortissant français aurait placé Paris dans une situation politiquement délicate. Pour éviter ce précédent, les autorités auraient élargi la liste de personnes visées, l'y intégrant afin de rendre la mesure politiquement plus acceptable. Il estime ainsi avoir été inclus pour «diluer» la portée politique de la sanction.

Au-delà de son cas personnel, Jacques Baud voit dans cette affaire une illustration du fonctionnement qu'il juge de plus en plus idéologique des institutions européennes. Contestant la validité même des accusations portées contre lui, il souligne qu'il n'a jamais été jugé par un tribunal et qu'aucune base légale claire ne définit les faits qui lui sont reprochés. Les notions de «propagande» ou de fréquentation de «sites pro-russes», utilisées pour justifier les sanctions, lui paraissent trop vagues pour constituer un fondement juridique solide.

Jacques Baud critique également le mode de décision du Conseil de l'Union européenne, qui a adopté la sanction à l'unanimité des 27 États membres. Ce caractère politique, et non judiciaire, rend toute défense particulièrement difficile : il ne s'agit pas de faire appel d'un jugement, mais de tenter de faire revenir des gouvernements sur une décision collective. Ce qui ne l'empêchera pas de saisir la Cour de justice de l'Union européenne pour contester cette décision, tout en reconnaissant que la procédure sera longue.

La réaction tardive de Berne

Face à cette situation, la Suisse est finalement sortie de son silence. Le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) a déposé une protestation officielle auprès de l'Union européenne, 26 jours après l'entrée en vigueur des sanctions contre son ressortissant.

Dans sa démarche, le DFAE affirme que les mesures prises par Bruxelles n'ont pas respecté la procédure régulière et qu'elles portent atteinte à la liberté d'expression. Selon Berne, Jacques Baud n'a pas eu la possibilité de se défendre ni d'être entendu, ce qui soulève de graves questions de respect de l'État de droit. Cette prise de position marque un changement notable par rapport à l'attitude initiale des autorités suisses, jugée prudente, voire distante. Dans les semaines qui ont suivi l'annonce des sanctions, plusieurs responsables politiques et militaires helvétiques avaient exprimé des réserves ou pris leurs distances avec l'ancien officier.

Pour plusieurs observateurs, le revirement de Berne serait moins le fruit d'une prise de conscience spontanée que le résultat de pressions croissantes venues de l'étranger. Des médias alternatifs et des acteurs politiques, notamment en Allemagne, se sont mobilisés pour dénoncer ce qu'ils considèrent comme une atteinte à la liberté d'opinion. Le journaliste Florian Warweg avait interpellé le gouvernement allemand dès le 19 décembre lors d'une conférence de presse fédérale. La réponse officielle de Berlin avait alors été claire : les sanctions seraient une conséquence normale de la lutte contre la désinformation.

Un dossier politiquement sensible

L'affaire Jacques Baud met en lumière les tensions croissantes entre sécurité politique, liberté d'expression et procédures juridiques au sein de l'Union européenne. Elle place également la Suisse dans une position délicate, partagée entre la défense de l'un de ses citoyens et son alignement sur les décisions de Bruxelles. La protestation officielle déposée par le DFAE constitue un premier signal, mais son impact réel sur la position de l'Union européenne reste, pour l'heure, incertain.

Voir COMMENTAIRE (page 3)

Misère sentimentale chez les femmes : l'échec de la révolution sexuelle

Mirco Canoci - Une libération annoncée... Mai 68 promettait une femme nouvelle : autonome, épanouie, délivrée des contraintes morales et familiales. La «libération sexuelle» fut présentée comme une victoire définitive. Or, plus de cinquante ans après, un constat s'impose : la promesse s'est transformée en piège. Derrière l'image d'émancipation se cache une souffrance affective grandissante, une solitude accrue et un recours massif aux psychotropes. Les données sont révélatrices :

- les femmes consomment deux fois plus d'antidépresseurs que les hommes ;
- selon la psychiatre américaine **Julie Holland**, une femme sur quatre prend régulièrement un médicament psychotrope. Ces traitements entraînent notamment une réduction du désir, ce qui fragilise encore davantage la vie de couple et la rencontre. Une spirale s'installe : moins de désir, moins de relations, et moins de relations, plus de détresse ; la boucle est bouclée.

Des confidences qui se multiplient

Les témoignages de femmes en souffrance se font de plus en plus nombreux. Et ils dessinent un même tableau : une vie affective brisée. Claire, 32 ans, raconte : *Quand un homme me plaît, j'ai l'impression d'être handicapée. Mon corps ne suit plus. J'ai peur et je me ferme.* Une internaute, en couple depuis quatre ans, confie : *Cela fait deux ans que nous n'avons plus de relations. Je me sens rejetée. Je me suis laissée aller. Je ne sais plus quoi faire.* Ces récits ne sont ni anecdotiques ni isolés. Ils révèlent une fragilité féminine trop longtemps passée sous silence, alors même qu'on disait les femmes «libérées» notamment grâce au féminisme.

L'exploitation commerciale de la détresse

La souffrance féminine fait désormais vivre tout un marché. La presse dite «féminine» en a fait son fond de commerce avec des titres accrocheurs tels que :

- «Comment trouver l'amour cet été ?»
- «Nos 5 astuces pour lui plaire»
- Et d'autres plus obscènes...

Chaque détresse devient une opportunité de clic, de vente, de consommation. Les arnaques sentimentales se multiplient également. Des femmes, isolées, versent parfois des milliers d'euros à de faux amants virtuels manipulant leur vulnérabilité affective. À la blessure du cœur s'ajoute alors la blessure financière.

L'illusion du plaisir

Un des symptômes révélateurs de ce problème est la substitution de l'intimité réelle par l'intimité artificielle. (Lire les précédents articles sur le sujet : «Misère sexuelle et affective (suite)» ainsi que «La pornographie, poison de l'âme et fléau de notre temps» et «Quand le porno embrouille le désir».)

Les chiffres avancés par certaines études montrent des proportions élevées de ce que l'on pourrait appeler dans le jargon psychiatrique «une hypersexualité féminine» :

- 8 femmes sur 10 posséderaient un sex-toy ;
- 63 % préféreraient l'utiliser plutôt qu'avoir un rapport sexuel avec leur partenaire ;



• parallèlement, la pornographie féminine explose : 29 % des visiteurs d'un grand site pornographique seraient des femmes ;
• plus de 50% d'entre elles en ont visionné le mois dernier ;
• jusqu'à 44% de consommatrices régulières selon certaines études. A noter que cette tendance concerne aussi bien les femmes mariées ou en couple. Cela nous montre que le désir se déconnecte du réel, le lien se brise et la solitude s'installe.

Le grand malentendu entre hommes et femmes

Autre phénomène récent : de nombreuses femmes affirment que les hommes n'osent plus les approcher. Sur les réseaux sociaux, certaines témoignent en larmes de leur invisibilité nouvelle : elles ne sont plus abordées, ne savent plus comment plaire, se sentent transparentes.

Le climat culturel joue un rôle majeur. La frontière entre drague et harcèlement s'est considérablement brouillée à travers des idéologies féministes confondant séduction et harcèlement. Or, pour certaines, toute interaction envers le sexe opposé est considérée comme du harcèlement ! Ainsi, certains hommes, pour éviter tout risque de malentendu, préfèrent s'abstenir de toute initiative.

En témoignent deux personnalités médiatiques :

- Un ancien politicien suisse (préférant rester anonyme) explique ne plus oser un simple geste amical avec une collègue féminine par peur de malentendu ;
- Le YouTubeur Aldo Sterone affirme ne plus prendre l'ascenseur au travail lorsqu'une femme seule s'y trouve, et ceci par simple prudence. Ce climat de méfiance empêche la rencontre... et nourrit la solitude.

Le célibat féminin progresse et la carrière a pris le pas sur la famille

Quelques données suisses soulignent l'ampleur du phénomène :

- 38 % des femmes de plus de 64 ans vivent seules ;
- Si 46 % des célibataires affirment l'être «par choix», seules 25 % s'en disent réellement satisfaites.

L'âge du premier enfant ne cesse d'augmenter :

- 31,3 ans en 2024 contre 28,3 ans il y a vingt ans.

Avec l'augmentation des divorces, une part croissante de femmes se retrouvent seules, parfois avec une situation familiale et financière instable. (Lire l'article « Les divorces en Suisse ».)

Le business du conseil amoureux : symptôme d'une crise Face à l'incompréhension grandissante entre les sexes, les «coachs sentimentales» autoproclamées prolifèrent de manière exponentielles ces dix dernières années. Elles proposent, moyennant finance, d'expliquer aux femmes comment séduire et maintenir un homme pour une relation sérieuse... ou pas. Derrière ces offres, la même plainte récurrente : «Les hommes se désengagent. Nous ne sommes plus vues.», «Je veux du sérieux, mais je ne trouve que des hommes indisponibles.», «Sur les applications, tout commence bien... puis l'homme disparaît.». Nous assistons à une rupture de plus en plus profonde entre hommes et femmes, alimentée par le consumérisme, l'individualisme, les blessures affectives et la culture du «tout jetable».

Conclusion : redécouvrir l'essentiel

La misère sentimentale féminine n'est pas le fruit du hasard : elle est le résultat d'un modèle de société qui a échoué. La révolution sexuelle a donné l'illusion de libérer les corps... mais souvent au détriment des cœurs et d'une réelle stabilité sentimentale. Cette "liberté" érigée en idéal s'est transformée, pour beaucoup, en une forme d'asservissement intérieur. Redonner sens aux relations humaines implique de revenir à des repères fondamentaux qui reconnaissent la valeur, la dignité et la complémentarité de l'homme et de la femme. Sans ces fondations, la solitude ne peut que s'amplifier ; avec elles, au contraire, la rencontre redevient possible, féconde et durable. Comme le rappelle l'Évangile : «Au commencement, le Créateur fit l'homme et la femme [...] et les deux deviendront une seule chair.» (Mt 19, 4-6). —

COMMENTAIRE (suite de l'article page 1)

Sur le blog de Theresita Dussart, intitulé [Quoi qu'il en coûte](#), l'on trouve un article consacré à l'affaire Brigitte Macron, sa supposée transsexualité ainsi que sa relation pédophile avec l'actuel président de la République française (il avait alors 14 ans). Mais là n'est pas mon propos. J'extrapole de ce texte un passage que l'on pourrait imaginer pour l'affaire Jacques Baud.

Teresita Dussart écrit que ce n'est cependant pas tant cette affaire qu'elle qualifie elle-même de farfelue, ni la suite qui lui a été donnée par les autorités françaises, qui retient son attention, que le cas du galeriste, écrivain et essayiste Bertrand Scholler.

La blogueuse rappelle qu'«au bout de cette saga judiciaire burlesque, tombent le 5 janvier des condamnations pour dix personnes : toutes sont condamnées à six mois de prison avec sursis, à l'exception d'une seule peine de prison ferme». Bertrand Scholler, pour sa part, s'en sort avec du sursis, bien qu'il soit l'auteur du livre **Devenir Brigitte**, coécrit avec Candace Owens, et qu'il soit nommément cité dans la plainte d'origine.

Mais, selon elle, l'article devient réellement intéressant à la lecture de cette remarque : «Dix personnes ont été sélectionnées pour le rôle d'*harceleurs*, précisément en raison de leur réelle vulnérabilité. Xavier Poussard, par exemple, est exclu de ce casting. (...). Trop influent. Les Macron ont opté pour poursuivre des gens qui ne fassent de vagues. »

J'avoue avoir pensé à Jacques Baud, le Suisse de service, dénoncé par le gouvernement Macron. Le Français Xavier Moreau fait également partie de cette charrette. Pourquoi d'anciens ministres tels que Luc Ferry ou Pierre Lellouche (et bien d'autres) ne figurent-ils pas parmi les personnes contestant le discours officiel et, par conséquent, accusées d'être des relais de «propagande pro-russe» ou de diffuser des «théories du complot» ?

Au fond, le cas Jacques Baud illustre peut-être moins la volonté de réduire au silence une voix réellement menaçante que celle de désigner une figure commode. Suffisamment visible pour servir d'exemple, mais suffisamment marginale dans le champ politique national pour ne pas ébranler l'édifice, il incarne l'opposant idéal : critiquable sans danger, la Suisse étant entrée dans un processus de basculement dans l'Union européenne, donc contestable sans coût majeur. En le ciblant, le pouvoir donne l'illusion de combattre une dissidence influente tout en évitant soigneusement d'affronter des acteurs autrement plus intégrés aux cercles décisionnels. Cette stratégie du «choix sans risque» révèle moins une force qu'une prudence calculée, et souligne, en creux, les limites réelles de ce que le système politique en place accepte de considérer comme une menace. —





Suisse en deuil

Une larme pour nos jeunes partis trop tôt...

Du fond de la galère

Frère Étienne, moine - Il est des vérités qui ne font pas de bruit et qui pourtant soutiennent toute une vie. Rien n'est plus consolant en ce monde que notre foi en la communion des saints. C'est une vérité de notre Credo qui nous relie les uns aux autres, au ciel et sur la terre, sans frontière ni opacité. Elle nous apprend que nul n'est jamais seul. Et se savoir ainsi frères et sœurs dans la prière nous permet de vivre les événements de ce monde dans la sainte espérance de la gloire éternelle.

Les moines, bien sûr, participent à cette grâce. Ils s'efforcent dans la pauvreté de leur vie, d'être fidèles, avec charité, aux besoins de leurs frères en ce monde.

Sur l'océan de ce monde où s'avancent tant de galères en direction du Royaume des cieux, les moines ne sont pas sur le pont avec les autres passagers, mais au fond de la galère, où ils rament pour tous afin que, même à contre-courant, chacun reçoive la grâce d'arriver au port, vers ces plages mystérieuses de lumière que l'on entrevoit parfois aux jours de bonheur.

Les moines entendent bien, au fond de la cale, la fête des passagers sur le pont, leur musique et leur danse. Parfois aussi

leurs cris d'angoisse, leurs craintes et leur détresse. Alors ils redoublent d'énergie et, tous ensemble, unissant leurs forces afin de sauver l'équipage et les passagers qui affrontent la tempête, les bourrasques de la mer et les ténèbres de la nuit.

Oui, nous consacrons chaque nouvelle année au pied du Saint-Sacrement exposé, priant les uns pour les autres dans la communion des Saints. Non comme des seigneurs ou des prélates, mais comme de pauvres pécheurs occupés à ramer au fond de la galère, où l'espérance blesse nos coeurs, comme elle blesse tous les enfants de ce monde.

Que le Christ nous pardonne si parfois, les reins meurtris et les bras un peu las, nous cherchons un peu de repos et de soulagement alors que la tempête redouble d'intensité, et que soudain nous entrevoyons dans le feu l'âme de nos frères s'élevant comme des flammes dans la nuit, vers les portes entrouvertes du Royaume des cieux. Nous ne désirons pour tous que la Gloire Eternelle dans la paix de Dieu.

Sous le regard de Marie. —

Désirez-vous recevoir notre Lettre ? Rien de plus facile : [cliquez ici !](#)

CH21 8080 8004 5427 1100 1
Bénéficiaire :
Perspective catholique
1203 Genève



Comment nous aider ?

Principalement par une contribution financière nous permettant d'organiser des conférences et d'expédier notre Lettre.

Le QR vous facilitera votre versement.

Autre idée : nous verser une petite somme mensuellement (20.- / 30.- / 50.- ou plus)
D'avance, nous vous remercions